

DOSSIER DE PRESSE

**4^e Session Spéciale du Comité de la Science et de la Technologie
et 3^e Conférence Scientifique de UNCCD (2015)
9-12 mars 2015, Cancún, Mexique**

Services à l'intention des médias et événements

RÉSULTATS ATTENDUS

Dans de nombreuses régions du monde, la productivité agricole est en recul à cause de la diminution des nappes phréatiques liée à, l'érosion des sols, la dégradation des terres, la sécheresse et d'autres changements climatiques.

La **3^e Conférence scientifique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification** sera axée sur la prévention de l'impact du changement climatique et de la dégradation des terres. L'objectif est de promouvoir les méthodes d'adaptation des écosystèmes pour lutter à la fois contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement, tout en favorisant un développement durable.

Des experts scientifiques présenteront les derniers développements et connaissances acquises dans les trois grands domaines suivants :

- Diagnostic : l'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation des écosystèmes au changement climatique, y compris l'identification des nouvelles régions menacées par leurs impacts ;
- Solutions : les nouvelles connaissances, méthodes et technologies favorisant l'adaptation au changement climatique et les moyens d'encourager leur diffusion ;
- Évaluation : les moyens d'évaluer ces connaissances, méthodes et technologies en vue d'une diffusion à plus grande échelle.

Les résumés de ces travaux de recherche seront mis en ligne avant l'ouverture de la conférence. Des recommandations stratégiques seront préparées d'ici mai 2015 et présentées à la Conférence des Parties de la Convention (COP12), qui se tiendra en octobre 2015.

INFORMATIONS PRATIQUES ET RESSOURCES

Lieu

Centre de conventions et d'expositions de Cancún

Boulevard Kukulkan KM 9

Zona Hotelera, 77500 Cancún

Quintana Room, Mexique

Tél.: +52 998 881 0400

Fax : +52 998 881 0402

E-mail : info@cancuncenter.com

Site Web : <http://www.cancuncenter.com>

Accréditation des médias

Pour couvrir les débats, les journalistes devront solliciter des accréditations par le biais de l'organe de presse dont ils relèvent. Pour chaque journaliste, les demandes d'accréditation devront être accompagnées des documents suivants :

- Une lettre d'introduction du rédacteur en chef ;
- Un passeport pour les ressortissants étrangers, un passeport ou une pièce d'identité comportant une photographie, pour les journalistes locaux ;
- Une photo couleur de format passeport (2 cm x 2 cm environ) ;
- La photocopie d'une carte de presse **en cours de validité** ;
- Un exemplaire rempli du formulaire de demande d'accréditation. Ce formulaire peut être téléchargé [ici](#).

Les rédacteurs en chef pourront rédiger une seule lettre d'introduction pour l'ensemble des journalistes sous leur responsabilité. Toutefois, les noms communiqués doivent obligatoirement correspondre aux documents d'identité présentés par les journalistes. Pour qu'ils puissent obtenir leur badge et se faire enregistrer, le secrétariat devra avoir reçu à temps l'originale de cette lettre.

Sur présentation de ces documents, les journalistes pourront obtenir une accréditation et se faire enregistrer sur place pendant toute la durée de la Conférence. Les photographies au format passeport seront prises sur place. L'enregistrement et l'accréditation sur place s'effectueront selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». S'il vous plaît, Veuillez signer, scanner et envoyer vos formulaires de candidature à: press@unccd.int. Merci pour votre collaboration.

Pour plus de détails sur les informations pratiques applicables à l'ensemble des participants, veuillez consulter la note d'information des participants (réf. : ICCD/CST(S-4)/INF.1) sur le site Web de la Convention. La version préliminaire en anglais peut être téléchargée à l'adresse suivante : <http://www.unccd.int/en/about-the-convention/official-documents/Pages/SymbolDetail.aspx?k=ICCD/CST%28S-4%29/2&ctx=CST%28S-4%29>. Des versions établies dans les autres langues officielles des Nations Unies seront mises en ligne [sur cette page](#) au plus tard six semaines avant l'ouverture de la session.

Centre de presse

L'espace de travail consacré aux médias accrédités est situé au rez-de-chaussée du Centre de conventions et d'expositions de Cancún. Il est équipé de ports réseau.

Communiqués de presse

Un bulletin d'information quotidien regroupant l'ensemble des communiqués de presse sera adressé aux organes de presse autorisés. Si vous couvrez l'événement à distance et souhaitez figurer sur la liste des destinataires, veuillez en faire la demande auprès de press@unccd.int en mettant en copie aleacock@unccd.int.

Les communiqués de presse seront également publiés [ici](#) sur le site Web de UNCCD, ainsi qu'[ici](#) sur la page du Consortium STK4SD (Consortium sur les connaissances scientifiques et empiriques pour le développement durable).

Conférences de presse

La liste des conférences de presse et des événements médiatiques planifiés est incluse dans le présent dossier de presse. Les conférences de presse devraient se tenir dans la salle MET-07. Les horaires exacts et les lieux des conférences de presse seront confirmés dans le Journal officiel publié chaque matin sur le site Web de la Convention. Deux conférences de presse sont programmées aux dates suivantes :

Lundi 9 mars 2015

Heure : 12h30-13h00

Lieu : MET -07 (à confirmer sur le Journal officiel du jour-même)

Thème : Ouverture de la 4^e session spéciale du Comité de la science et de la technologie (CST S-4) et de la 3^e Conférence scientifique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Présentation des résultats attendus.

Lundi 12 mars 2015

Heure : 14h00-14h30

Lieu : MET-07 (à confirmer sur le Journal officiel du jour-même)

Thème : Clôture de la session extraordinaire et de la Conférence scientifique.

Objectifs : Récapitulatif des résultats de la 4^e session spéciale et de la 3^e Conférence scientifique.

Points de presse

Des points de presse seront organisés en fonction des besoins, généralement entre 08h30 et 09h45, ou pendant la pause-déjeuner, entre 13h15 et 14h45. Ils seront annoncés à l'avance dans l'espace de travail des médias ou via le Journal officiel.

Internet et équipement informatique

Les participants auront accès gratuitement au wifi sur le lieu de la conférence, ainsi qu'à plusieurs postes informatiques et à des connexions Internet filaires.

Documents relatifs à la 4^e session spéciales du Comité de la science et de la technologie

Programme provisoire : La version préliminaire du programme de la session spéciale et de la Conférence scientifique incluse dans le document ICCD/CST(S-4)/1 peut être téléchargée depuis le site Web de la Convention. Les horaires de chaque session sont récapitulés dans l'annexe. Cette version préliminaire n'est disponible qu'en anglais, mais des versions établies dans les autres langues officielles des Nations Unies seront mises en ligne [sur cette page](#) au plus tard six semaines avant l'ouverture de la session.

Rapports du Comité : les rapports du Comité contenus dans le document ICCD/CST(S-4)/2 seront mis en ligne [sur cette page](#) au plus tard six semaines avant l'ouverture de la session.

3^e Conférence scientifique de la Convention

Site Web de la Conférence : le site officiel de la Conférence est consultable à l'adresse <http://3sc.unccd.int/conference-french>

Programme provisoire : le programme provisoire peut être téléchargé [ici](#). Pour plus d'information, veuillez vous reporter aux documents relatifs à la 4^e session spéciale du Comité de la science et de la technologie mentionnés plus haut.

Rapport préliminaire : un rapport préliminaire sera publié entre fin janvier et début février 2015 sur le site Web de la Conférence : <http://3sc.unccd.int/>

Résumé analytique : un résumé analytique du rapport préliminaire sera publié au préalable. Il sera inclus dans le rapport du Comité (document ICCD/CST(S-4)) évoqué plus haut et disponible dans toutes les langues officielles des Nations Unies [ici](#).

La Conférence scientifique s'articulera autour de six sessions, à raison de deux sessions par jour (matin et après-midi). Elle débutera le matin du 9 mars, immédiatement après l'ajournement de la 4^e session extraordinaire du Comité, et se terminera le jeudi 12 mars à 13h00.

Photos haute résolution

Des photos haute résolution de la 3^e Conférence scientifique de la Convention, qui s'est tenue à Bonn, seront disponibles en téléchargement et pourront être publiées gratuitement sous réserve que la mention suivante figure dans les crédits photos : ©UNCCD 2015. Pour plus d'information, veuillez contacter l'adresse suivante : press@unccd.int.

Retransmissions en direct sur le Web

Toutes les séances plénières seront retransmises en direct sur le Web. Le lien vers ces retransmissions sera indiqué ultérieurement [ici](#).

Médias sociaux

Participez à des échanges virtuels, retrouvez un aperçu des sujets discutés, suivez ou participez à des discussions sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Suivez-nous sur Twitter via [#3SciConf](#) pour accéder à tous les contenus sur la session extraordinaire du Comité et la Conférence scientifique. Abonnez-vous aux comptes [@UNCCD](#) et [@globalmechanism](#) pour recevoir en direct les tweets relatifs à ces deux événements.

Interviews

Il est possible d'organiser des interviews exclusives ou en tête-à-tête.

Contact pour les journalistes basés en Allemagne : Mme **Alice FÍSER**, Alice.Fiser@unbonn.org, +49-(0)-170 202 1266.

Contacts pour les journalistes à Cancún : Mme **Wagaki Wischnewski**, wwischnewski@unccd.int, +49-173-268 7593 et Mme Anna Leacock, aleacock@unccd.int.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Qu'est-ce que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ?

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (UNCCD) a été adoptée à Paris, le 17 juin 1994 et est entrée en vigueur en 1996. Elle compte 195 Parties, dont 169 sont touchés par la désertification, la dégradation des terres et/ou la sécheresse. La Convention comporte cinq annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Afrique, l'Asie, l'Europe centrale et orientale, l'Amérique latine et les Caraïbes, et la Méditerranée septentrionale. Plus d'informations sur ces annexes sont disponibles dans les [fiches d'information 11 à 15](#).

Lors du 20^e anniversaire de la Conférence de Rio en juin 2012, les dirigeants de la planète ont appelé à l'adoption de mesures au niveau mondial dans trois domaines clés, relevant du domaine de la Convention : 1) parvenir à un monde neutre en termes de dégradation des terres, de telle sorte que la régénération et la restauration des sols s'équilibrent ; 2) effectuer un suivi à l'échelle mondiale de la dégradation et de la restauration des terres ; 3) renforcer la base scientifique de la Convention.

Quel est le mandat de la Convention ?

La Convention a pour objectif de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse grâce à des mesures efficaces à tous les niveaux, appuyées par des arrangements internationaux de coopération et de partenariat, en vue de contribuer à l'instauration d'un développement durable dans les zones touchées. En 2007, les Parties ont adopté un plan-cadre stratégique décennal pour la période allant de 2008 à 2018. Celui-ci définit quatre objectifs stratégiques et cinq objectifs opérationnels à atteindre durant cette période. Le plan-cadre stratégique décennal est disponible dans toutes les langues des Nations Unies à l'adresse suivante : <http://www.unccd.int/en/about-the-convention/Pages/About-the-Convention.aspx>

Qu'est-ce que le Comité de la science et de la technologie ?

Les Parties à la Convention se réunissent tous les deux ans lors d'une conférence, la Conférence des Parties (COP) en vue de négocier et de prendre des décisions clés. Le Comité de la science et de la technologie (CST) est l'un des organes subsidiaires de la Convention. Il aide les Parties à préparer les décisions de la Conférence des Parties en leur fournissant des avis scientifiques.

En quoi la 4^e session spéciale du Comité est-elle importante ?

Le Comité de la science et de la technologie joue un rôle consultatif dans le domaine scientifique vis-à-vis de la Conférence des Parties. Ses membres, appelés « correspondants pour la science et la technologie » sont désignés par les Parties. Le Comité se réunira pour la quatrième fois en session extraordinaire (CST S-4) du 9 au 12 mars 2015 à Cancún (Mexique). À l'issue de la Conférence scientifique, il adoptera des recommandations stratégiques en vue de la 12^e Conférence des Parties de la Convention (COP12).

Qu'est-ce que le Consortium STK4SD ?

Le consortium STK4SD (Connaissances scientifiques et empiriques pour le développement durable), qui organise la Conférence, rassemble les organisations scientifiques suivantes : Agropolis International, l'Institut Argentin de Recherches sur les Zones Arides (IADIZA), le Consortium du CGIAR, DesertNet International et l'Observatoire du Sahara et du Sahel. Des informations complémentaires sur le Consortium sont disponibles [ici](#) (page sur le Consortium) et [ici](#) (page sur la Convention).

CONTACTS MÉDIAS

| <u>Secrétariat</u> | <u>Contacts</u> |
|---|---|
| Mme Yukie Hori Porte-parole de la Convention | Yhori@unccd.int +49-(0)-228 815 2829 +49-(0)-173 268 7590 (portable) |
| Mme Wagaki Wischnewski Responsable des médias et de la communication externe (Tous les médias) | wwischnewski@unccd.int +49-(0)-228 815 2820 +49-(0)-173 268 7593 (portable) |
| Mme Alice Fiser Nations Unies (Bonn) (Médias allemands) | alice.fiser@one.un.org +49-(0)-228 815 2776 +49-(0)-170 2021266 (portable) |
| M. Marcos Montoiro (Médias hispanophones) | mmontoiro@unccd.int +49-(0)-228 815 2806 +49-(0)-173 268 7595 |